

Bagnolet, le 22 mai 2025

Communiqué de presse

## La Ministre de l'agriculture veut-elle la peau de l'agriculture biologique ?

Quand une Ministre de l'agriculture soutient la réautorisation des néonicotinoïdes et rabote les crédits destinés à l'agriculture biologique, elle envoie un message délétère à tous les paysan·nes.

La Confédération paysanne dénonce les annonces de la Ministre qui revient sur les maigres mesures que son prédécesseur avait consenties face à la crise que connaissent les productrices et producteurs en bio. La Ministre rabote les aides à l'investissement du Fonds avenir bio, pour la restructuration de la filière, et supprime les budgets pour la campagne de communication destinée à relancer la demande, dont la 2<sup>e</sup> vague doit être lancée ce jeudi pour les 40 ans du label AB. Quel timing !

Ces annonces sont contre-productives et démoralisantes pour toutes celles et ceux qui sont engagés en agriculture biologique. Elles nous font craindre le pire quant à l'arbitrage et au fléchage que la Ministre doit rendre très prochainement pour l'enveloppe non utilisée dédiée à la conversion en agriculture biologique bio. La Confédération paysanne demande que cette enveloppe soit fléchée vers toutes les fermes engagées en agriculture biologique.

L'objectif est de garder toutes les fermes déjà engagées en agriculture biologique et d'éviter les déconversions. Nous demandons des actes pour sécuriser les paysan·nes en bio sur le long terme et leur donner une perspective d'avenir.

### Contacts :

- Stéphane Galais, porte-parole : 06 31 66 10 83
- Thomas Gibert, porte-parole : 06 65 24 66 44
- Fanny Métrat, porte-parole : 06 16 60 25 03
- Caroline Nugues, chargée de communication : 06 95 29 80 78